



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 09 / 2021 - 2022 AU CONSEIL COMMUNAL DE VICH

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 496'000.- TTC en vue de la réalisation de terrains multisports situés sur la parcelle n°77 propriété de la Commune

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Introduction

Les bienfaits du sport en plein air sont nombreux et ne sont plus à démontrer.

On constate également que le travail à distance a favorisé la sédentarité de nombreuses personnes. Aussi, les gens ont encore plus besoin de pouvoir se défouler près de chez eux et les terrains multisports sont une réponse adéquate aux demandes variées des utilisateurs.

Lieux de rencontres privilégiés et véritables outils d'intégration, ces espaces offrent à la population l'opportunité de pratiquer des activités sportives variées, de promouvoir la santé par le sport, de renforcer le lien social, tout en permettant de sensibiliser les jeunes aux valeurs essentielles que représentent les loisirs sportifs en plein air.

Ce genre d'équipement joue ainsi un rôle pédagogique majeur et constitue une aire de loisirs indéniablement attractive.

De plus, cet espace d'activité peut être utilisé à la fois par notre école, les clubs sportifs de la région, et être accessible librement à tous nos citoyens.

Les terrains multisports offrent la possibilité de jouer non seulement au football, mais aussi de pratiquer une multitude d'autres sports et activités comme le handball, le mini hockey, le basket, le volley, le badminton, le mini-foot, etc.

2. Objet du préavis

Par ce préavis, la Municipalité veut offrir à sa population des espaces de détente, de jeux et de loisirs en extérieur plus diversifiés que l'offre actuelle et aller dans le sens des recommandations du Service cantonal de l'éducation physique et du sport (SEPS). Elle désire également se conformer aux exigences cantonales concernant l'aménagement d'infrastructures pour le programme scolaire sportif.

3. Situation actuelle

La zone de sport des Pralies est aujourd'hui entièrement dédiée à la pratique du football et notre terrain est surdimensionné pour l'utilisation qui en est faite. En effet, il n'est utilisé que par des juniors (catégorie D9) et des clubs amateurs, qui n'exploitent qu'une partie du terrain, raison pour laquelle des buts amovibles sont utilisés à la place des buts fixes afin de pouvoir les positionner aux limites des nouveaux tracés.

De plus, les entretiens réalisés couvrent l'ensemble de la zone, alors que seule une partie de l'espace n'est réellement utilisée pour la pratique du football.

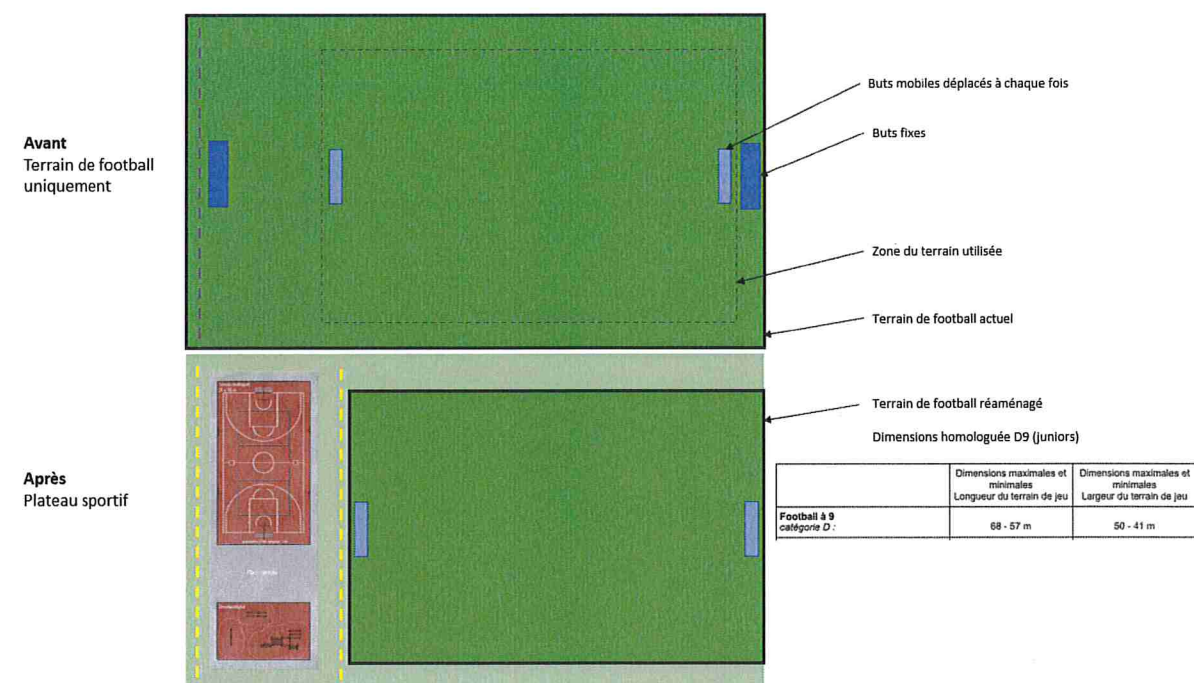
L'image ci-dessous montre les marquages actuels de la zone réellement utilisée.



4. Proposition de la Municipalité

La Municipalité propose de repenser l'utilisation de cette zone en redimensionnant le terrain de football aux normes D9 pour les entraînements et les matchs d'équipes junior et pour nos équipes locales, et de réaffecter la partie ainsi récupérée pour développer d'autres activités sportives ouvertes à tous avec un terrain multisport et une zone de « fitness d'extérieur » appelée « Street workout ».

L'image ci-dessous représente en synthèse le réaménagement proposé de cette zone afin de diversifier et étendre l'offre d'activités sportives de notre Commune.



Ce projet répond aux demandes et exigences mentionnées préalablement en créant un plateau sportif diversifié comprenant :

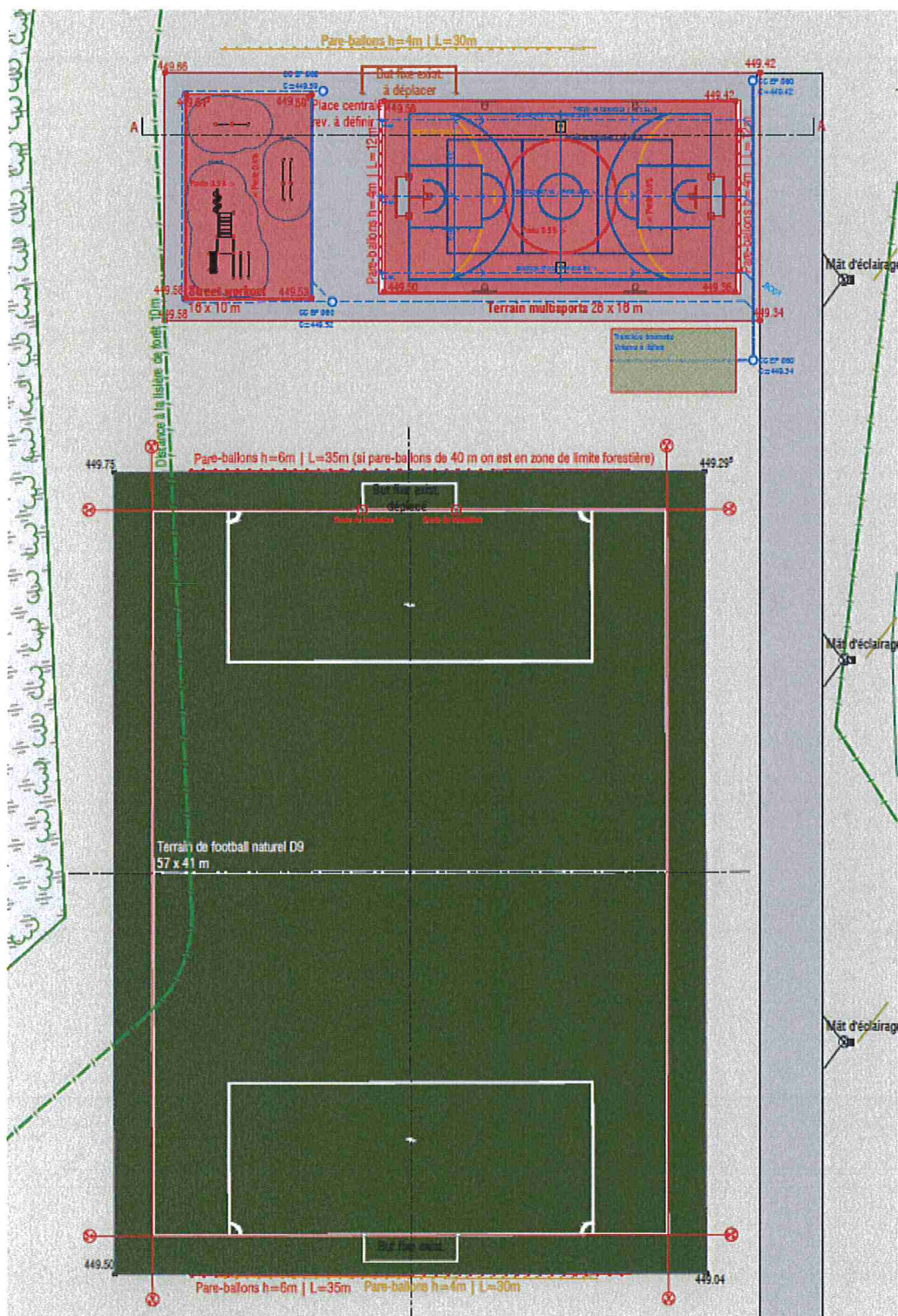
- **Un terrain de football** réaménagé et redimensionné aux dimensions junior (catégorie D9) pour la pratique des entraînements et matchs de football d'équipes junior et de nos équipes locales
- **Un terrain multisport** pour la pratique d'activités sportives diverses comme le handball, le mini hockey, le basket, le volley, le badminton, le mini-foot, etc. et correspondant aux exigences cantonales en matière d'équipements sportifs d'extérieur scolaire demandées
- **Une place de « Street workout »** permettant de pratiquer de la gymnastique et du fitness en plein air sur des équipements adaptés aux activités sportives en extérieur.

Ce projet intègre également la construction des accès et cheminements piétonniers, ainsi que l'installation de nouvelles clôtures pare-balls, et vise les objectifs suivants :

- Aménager un espace de loisirs, de détente et de vie, accessible à tous afin d'étoffer l'offre actuelle de notre village
- Développer l'offre d'activités de plein air actuelle pour les jeunes qui ne vont plus à la place de jeux (exclusivement dédiée aux petits) et qui désirent pratiquer d'autres activités que le football
- Accueillir les équipements du programme sportif scolaire obligatoire.

A cet effet, la Municipalité a rencontré le Canton et demandé une étude à une entreprise spécialisée dans ce genre de projets, afin de s'assurer que les équipements et les aménagements étaient conformes aux exigences cantonales en matière d'équipements scolaires et de confirmer que le site était approprié et permettait d'accueillir une telle infrastructure.

L'image suivante représente la proposition du plan d'aménagement :



5. Stratégie

Face à la situation économique actuelle et afin d'obtenir un chiffrage précis de ce projet, la Municipalité a décidé de travailler sur la base de soumissions rentrées.

Le bureau d'Ingénieurs Sportfloor Technologies SA a été mandaté pour effectuer toutes les phases d'avant-projet, ainsi que comme adjudicateur pour la phase de soumissions. Ce bureau d'ingénieurs a été choisi sur la base de sa très grande expérience dans des projets similaires et suite à des recommandations d'autres communes ayant travaillé avec ce bureau.

Selon la législation vaudoise sur les marchés publics et étant donné les montants initiaux estimés (inférieurs à CHF 500'000), la procédure sur invitation a été utilisée.

Quatre entreprises spécialisées dans ce genre de projets ont été invitées à participer à cet appel d'offres et deux d'entre elles ont répondu dans les délais imposés en nous adressant des dossiers de soumissions très complets.

Après analyse par Sportfloor Technologies SA des soumissions rentrées sur la base de critères de sélection précis, la société Realsport SA a été retenue pour la réalisation de ce projet.

6. Crédit d'investissement

Le montant du crédit d'investissement sur la base des soumissions rentrées est le suivant :

A. Travaux préliminaires	CHF	57'770.00
B. Terrassements	CHF	36'650.00
C. Assainissements/drainages	CHF	40'700.00
D. Construction	CHF	26'170.00
E. Infrastructure	CHF	47'860.00
F. Superstructure	CHF	149'090.00
G. Accessoires de sport et divers	CHF	38'430.00
H. Clôtures sportives	CHF	42'940.00
I. Honoraires et études	CHF	<u>16'100.00</u>
Total HT	CHF	455'710.00
TVA 7,7%	CHF	35'090.00
Divers et imprévus (environ 1% arrondi)	CHF	<u>5'200.00</u>
Total TTC	CHF	496'000.00
Subventions	CHF	<u>- 67'876.00</u>
Investissement net	CHF	<u>428'124.00</u>

7. Planification du projet

La durée des travaux est estimée à trois mois.

Si le Conseil communal accepte la présente demande de crédit, il est raisonnable de penser que les nouvelles installations sportives pourraient être à disposition de nos citoyens dès juillet 2022.

Les installations de chantier devront prendre en compte tous les éléments nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de l'école et du Forum des Pralies en tout temps et tout en garantissant des nuisances minimums.

Une fois le terrassement ainsi que le système de drainage réalisés, la phase la plus délicate est la pose du revêtement sportif. Il est effectivement nécessaire d'avoir quelques jours de temps sec et une température suffisamment élevée afin de pouvoir l'exécuter dans les meilleures conditions.

8. Subventions

L'Etat de Vaud ainsi que la Fondation du sport vaudois soutiennent la promotion de la santé par le sport et l'activité physique.

La réalisation de notre projet entre dans les critères d'octroi d'un soutien financier de ces deux organismes selon le tableau ci-dessous. Ces montants ont été calculés par le service de l'éducation physique et du sport de l'Etat de Vaud, ainsi que par la Fondation du sport vaudois, sur la base des estimations budgétaires, du descriptif et des plans du projet.

Les montants estimés pour ce soutien financier se montent à :

- Fondation du sport vaudois	CHF	24'730.00
- Canton de Vaud – Service de l'éducation physique et du sport	CHF	<u>43'146.00</u>
Total	CHF	67'876.00

Compte tenu des subventions confirmées par l'Etat de Vaud, ainsi que la Fondation du sport vaudois, l'investissement à charge de la Commune de Vich se monterait à **CHF 428'124.00**.

9. Financement et calendrier

Le financement de CHF 496'000.00 se fera sans besoin d'emprunter des fonds.

Les coûts du terrain multisport et du « Street workout » seront amortis sur 20 ans.

Les travaux se feront au printemps 2022 ou d'ici l'été 2022.

Nous relevons aussi que si ce terrain multisport est lié à des équipements scolaires ou une salle de gymnastique, le nouveau règlement des loyers de l'AISE (voté en juin 2021) prévoit une location d'utilisation de CHF 2.35/m² par année. Le terrain de football envisagé est de catégorie D9 et ferait 2'337 m², ce qui représenterait un loyer annuel de CHF 5'492.-.

10. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Vich

- vu le préavis municipal N° 09 / 2021 - 2022
- oui le rapport de la Commission des parcs, place de sport et cimetière
- oui le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'accorder à la Municipalité le crédit de CHF 496'000.00 TTC en vue de la réalisation de terrains multisports sur la parcelle n°77 propriété de la Commune
- de couvrir ce montant par la trésorerie courante
- d'amortir le terrain multisport et le « Street workout » sur 20 ans.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 février 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Antonella Salamin



La Secrétaire



Patricia Audétat

Sports, Municipal responsable : Richard Stoecklin